

<http://lipietz.net/La-securite-collective-et-le-paradigme-climatique>

La sécurité collective et le paradigme climatique

- Député européen (Verts, France) - Mes initiatives - Sécurité collective et environnement -



Date de mise en ligne : jeudi 12 juin 2008

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

<doc726|left>

<doc790|right>

<doc821|left>

<doc822|right>

L'impact des changements climatiques sur la géopolitique mondiale, comme multiplicateurs des menaces à l'échelle globale, apparaît incontestable.

Il ne fait plus de doute pour personne que la modification du milieu naturel et des conditions de vie environnementales et donc sociales, pour des populations de plus en plus larges, faibles et situées en régions côtières (1/5 de la population mondiale), influe au quotidien et de manière directe sur leurs situations existentielles.

Cette modification, autrefois imprévisible, concerne la pénurie d'eau, la diminution des terres arables, la chute de la productivité agricole, la restriction des réserves alimentaires, les inondations récurrentes et dévastatrices et la lente submersion de zones côtières, principalement les petits États insulaires mais aussi les grandes mégalopoles et leurs infrastructures de soutien.

Les effets directs de ces phénomènes globaux sont sous les yeux de tous et peuvent être ainsi énumérés :

- course aux ressources, en particulier énergétiques et halieutiques, et conflits pour celles-ci
- litiges frontaliers
- insécurité alimentaire et pressions migratoires à grande échelle, à caractère environnemental
- instabilité inter-régionale accrue
- tensions politiques au niveau national et mondial, ainsi que dans les deux dimensions planétaires, Nord/Sud et Sud/Sud

En termes de conséquences sécuritaires d'ordre interétatique, la première transgression des équilibres mondiaux de sécurité, est représentée par la prolifération nucléaire, masquant ou non des ambitions stratégiques et militaires, dans le cadre contraignant du régime de non prolifération.

La deuxième conséquence à caractère transnational est l'extrémisme et la radicalisation politique, dans le cadre de tensions montantes entre groupes ethniques et religieux.

Ainsi, un ensemble de tensions locales et parfois régionales met en danger la sécurité collective et provoque des conflits dits de basse intensité, mais de létalité croissante. Ces affrontements, difficilement maîtrisables, en raison de l'imbrication de forces multiples et de l'intervention de puissances extérieures, brisent les efforts de développement et mettent à dure épreuve les instances et les pays partisans d'actions concertées et d'un multilatéralisme pacificateur.

Nous assisterons en conséquence à un accroissement considérable de l'anarchie internationale et à des formes chaotiques de violence armée, ayant pour origine des dérèglements climatiques.

Cette montée des conflits n'est pas destinée à décroître et force les décideurs politiques à intégrer ces nouvelles dimensions du risque international, dans une architecture de sécurité où les trois critères :

- de la gouvernabilité classique

- de la régulation internationale (ou gouvernance)

- de la prévention des crises

soient unifiées dans une stratégie multilatérale, aujourd'hui utopique, de surveillance et contrôle environnementaux et de stabilisation politique en particulier dans les régions les plus proches et les plus vulnérables aux changements climatiques, l'Afrique du Nord, le Moyen Orient et l'Arctique.

Ces dynamiques géostratégiques pourraient modifier les relations de l'UE avec ses partenaires-clés, la Russie, le Canada et les USA.

C'est la raison pour laquelle l'UE pourrait se faire la promotrice institutionnelle d'une réflexion internationale pour réexaminer des menaces et des défis de sécurité des décennies à venir et cette réflexion à caractère géopolitique pourrait afficher son ambition, en élaborant et proposant un « Projet global de l'Europe pour le XXI^{ème} siècle ».